Poste de maître de conférences en Architecture – Durabilité et performance environnementales, science et systèmes du bâtiment

L'École d'architecture McEwen dans la Faculté des sciences, de génie et d'architecture à l'Université Laurentienne accepte les demandes de candidats possédant les qualifications adéquates pour pourvoir un poste de maître de conférences avec entrée en fonction, de préférence, **le 1er juillet 2027.**

« Maître de conférences » est un poste à plein temps du corps professoral axé sur l'enseignement, avec une charge d'enseignement maximale par année universitaire de vingt-quatre (24) crédits, dont trois (3) crédits pouvant être attribués à la recherche ou à la gouvernance. Chaque cours d'atelier trimestriel équivaut à six (6) crédits, tandis que les autres cours ont une valeur de trois (3) crédits. En plus d'une participation et d'une collaboration actives à l'enseignement, la personne choisie aura une présence sur le campus et apportera des contributions par son service à l'École, à la Faculté, à l'Université et à la communauté.

En tant que membres du corps professoral à plein temps, les maîtres de conférences ont un droit de vote égal au sein de la gouvernance de l'Université et de l'École et bénéficient des mêmes possibilités d'enseignement au premier cycle et aux cycles supérieurs, y compris la direction de mémoires et de thèses, l'élaboration de programmes d'études, etc. Le traitement et les avantages sociaux accordés à ce rang à l'Université Laurentienne correspondent à ceux des professeurs. Les maîtres de conférences sont admissibles à la permanence (l'équivalent de la titularisation des professeurs) après trois ans d'emploi à plein temps, et peuvent demander une augmentation au mérite tous les trois ans. De plus, ils ont droit à un congé de perfectionnement professionnel rémunéré de six mois après six années consécutives de service à plein temps à ce rang.

Les candidats doivent avoir une expertise concrète en **conception des systèmes du bâtiment en architecture** et enseignement et faire valoir les façons dont la **durabilité** a une incidence sur leur conception, leur enseignement ou l'exercice de leur profession. De plus, ils doivent avoir une expertise dans au moins l'**un** des domaines suivants : **durabilité et performance environnementales, science du bâtiment et systèmes du bâtiment.** Le ou la titulaire du poste pourrait donner des cours d'exercice de la profession et d'enseignement coopératif.

Les personnes ayant acquis au moins dix ans d'expérience d'enseignement et (ou) professionnelle seront prises en compte en premier lieu. Il est essentiel qu'elles fassent preuve d'un engagement envers la qualité de l'enseignement (y compris le mentorat professionnel).

Tous les candidats doivent être titulaires d'un diplôme professionnel en architecture. Ceux qui ont obtenu un diplôme professionnel dans un domaine directement lié pourront être pris en considération s'ils possèdent une expérience concrète en matière d'enseignement d'ateliers de conception architecturale. Un diplôme universitaire spécialisé de deuxième ou troisième cycle constitue un atout. Les architectes en exercice doivent fournir la preuve qu'ils sont stagiaires autorisés ou membres d'un ordre professionnel et avoir des antécédents en conception. La capacité de s'exprimer et d'écrire en français sera considérée comme un atout. Les candidats doivent témoigner d'un soutien envers le mandat triculturel de la Laurentienne (englobant les perspectives en éducation et les cultures anglophone, francophone et autochtone) et d'un engagement à favoriser un milieu hétérogène, inclusif et vibrant de travail et d'études.

Les candidats doivent posséder les qualifications essentielles ci-dessous :

- Être titulaire d'un diplôme professionnel en architecture; un diplôme professionnel dans un domaine directement lié pourrait être pris en compte s'il est assorti d'une expérience concrète en matière d'enseignement d'ateliers en architecture.
- Être titulaire d'un diplôme postprofessionnel dans un domaine d'expertise pertinent, un atout.
- Dans le cas des architectes en exercice, fournir la preuve qu'ils sont stagiaires autorisés ou membres d'un ordre professionnel.
- Avoir acquis de l'expérience à donner des cours de conception architecturale et dans l'un des domaines de spécialisation suivants : durabilité et performance environnementales, science du bâtiment et systèmes du bâtiment; manifester un engagement envers l'excellence pédagogique et universitaire en conception, pouvant inclure le mentorat professionnel;
- Posséder des antécédents de conception liée à l'un des domaines de spécialisation susmentionnés;
- S'engager à favoriser un milieu hétérogène, inclusif et vibrant de travail et d'études.

L'École d'architecture McEwen (EAM) cherche des candidats innovants qui possèdent de solides antécédents en conception et exercice professionnel et un enthousiasme pour l'enseignement. Ces personnes seront préparées à l'enseignement en salle de classe, dans l'atelier de conception, dans les laboratoires de fabrication et sur le terrain en collaboration avec les groupes ou partenaires communautaires locaux. La personne choisie enseignera dans les programmes de baccalauréat et de maîtrise et pourrait participer à l'administration et à la gouvernance universitaire, y compris en siégeant aux comités de l'EAM et contribuant au renforcement de l'établissement. Il est entendu que tous les membres du corps professoral enseignent la conception architecturale tout en rehaussant leur expertise dans un volet particulier du programme d'études, à savoir : Conception, Culture, Technologie ou Exercice professionnel. Puisque la Laurentienne est une université bilingue dotée d'un mandat triculturel, la maîtrise du français est un atout pour ce poste.

Fondée en 2013, l'École d'architecture McEwen est un établissement ultramoderne et primé situé au centre-ville du Grand Sudbury, en Ontario (Canada). Elle offre un programme

préprofessionnel de quatre ans de baccalauréat en études architecturales (BAS), suivi d'une maîtrise en architecture de deux ans, reconnue par le Conseil canadien de certification en architecture. Située dans le nord de l'Ontario, l'École met l'accent sur les conceptions de bois, la conception-construction et les projets de design communautaire. Notre programme intégré d'enseignement coopératif permet aux membres de la population étudiante d'acquérir de l'expérience pratique au moyen de stages dans l'industrie et les cabinets de design ou d'architecture. L'expérience des étudiants francophones, métis, inuits et des Premières Nations est préconisée par le mandat triculturel hors pair du programme. Celui-ci est offert en anglais, avec des choix de langue française dans les ateliers de conception, les cours facultatifs et les stages d'enseignement coopératif. Grâce au mandat triculturel et aux options bilingues, les membres de la population étudiante sont exposés à un vaste éventail de méthodes, de connaissances et d'expériences directes qui orientent les activités de communauté-conception et de conception-construction.

L'Institut pour l'innovation en habitation nordique est un centre de recherche nouvellement créé et approuvé par le Sénat de l'Université Laurentienne, axé sur l'amélioration de l'abordabilité et de la durabilité du logement. Le nouvel agrandissement de 3 200 pieds carrés en bois massif du campus de l'EAM au centre-ville est conçu à la fois comme un laboratoire vivant et un pilier de la construction durable, permettant la réalisation d'essais d'assemblage, la fabrication avancée et la recherche en fabrication robotisée pour la population étudiante, le corps professoral et l'industrie. L'Institut vise à créer un centre de formation reconnu à l'échelle nationale, dédié à l'avancement de l'enseignement spécialisé et au renforcement des partenariats avec l'industrie et la collectivité.

Située sur le territoire Atikemeksheng Anishnawbek à Sudbury, en Ontario, l'Université Laurentienne sert quelque 8 000 étudiants et est l'une des deux universités bilingues de la province. Elle s'engage à respecter son mandat bilingue et triculturel et offre une expérience hors pair en anglais et en français, ainsi qu'une approche globale de l'éducation autochtone. Le magnifique campus boisé de la Laurentienne est entouré de lacs d'eau douce, de terrains de conservation de la nature et de centaines de kilomètres de pistes de cross-country et de randonnée. La Laurentienne se trouve dans le centre géographique du Grand Sudbury, la ville la plus peuplée du nord de l'Ontario (160 000 habitants), et entretient des liens étroits et productifs avec Science Nord, SNOLAB, Horizon Santé-Nord et divers établissements postsecondaires.

Dossier de demande

Un dossier complet de demande se compose de tout ce qui suit :

- une lettre de présentation indiquant clairement l'expérience dans le(s) domaine(s) d'expertise (et comprenant l'un des deux énoncés ci-dessous touchant la citoyenneté ou le statut de résident)
- un curriculum vitae complet et à jour qui comprend une liste complète des publications
- un énoncé de l'enseignement, y compris la philosophie d'enseignement, des stratégies pour la mobilisation des étudiants, etc.

- un dossier de ses travaux de conception professionnelle et (ou) des travaux de ses étudiants
- un énoncé témoignant de l'intégration des principes d'équité, de diversité et d'inclusion (EDI) à l'enseignement
- les coordonnées de trois répondants du domaine professionnel ou universitaire.

Veuillez envoyer le dossier de demande avec tous les documents précisés dans un seul fichier PDF au Vice-rectorat aux études à postes-corpsprofessoral@laurentienne.ca avec l'objet « ***Demande de poste de maître de conférences en architecture : durabilité et performance environnementales, science et systèmes du bâtiment*** ». Les dossiers seront examinés à compter du **1er janvier 2027**, mais les candidatures seront acceptées jusqu'à ce que le poste soit pourvu.

Pour obtenir d'autres renseignements sur ce poste, veuillez communiquer avec le Vice-rectorat aux études.

L'Université Laurentienne est une communauté englobante et accueillante et encourage les candidatures de membres de communautés qui recherchent l'équité, y compris les femmes et les personnes racialisées, autochtones, handicapées et de toutes orientations sexuelles et identités et expressions sexuelles. La politique de bilinguisme de l'Université Laurentienne (section 7.3.b) contient une disposition concernant l'exigence linguistique pour les personnes qui s'identifient comme membres des Premières Nations, métisses ou inuites (https://laurentienne.ca/bilinguisme). Puisque les membres du corps professoral font partie de l'Association des professeures et professeurs de l'Université Laurentienne (APPUL), les candidats sont priés de consulter la Convention collective à www.lufappul.ca. Le salaire minimal au rang de maître de conférences est de 74 587.36 $ avec des augmentations d'échelon selon l'expérience pertinente acquise, conformément à la Convention collective de l'APPUL.

L'Université Laurentienne se fait un devoir d'offrir une expérience englobante et sans obstacle aux personnes ayant des besoins en matière d'accessibilité. Il est possible de demander des adaptations à tout stade du processus de recrutement. Veuillez communiquer avec le Vice-rectorat aux études pour obtenir de plus amples renseignements (pvpa@laurentian.ca).

Toutes les personnes qualifiées sont invitées à poser leur candidature, mais, conformément aux exigences en matière d'immigration au Canada, les citoyens canadiens et les résidents permanents au Canada auront la priorité. Afin de se conformer aux lois fédérales, l'Université doit compiler des statistiques sur le nombre de candidats à chaque poste affiché qui sont citoyens canadiens ou résidents permanents. Il n'est pas nécessaire d'indiquer la citoyenneté ou le pays d'origine. On doit toutefois inclure dans la lettre de présentation l'énoncé « Je suis citoyen canadien/résident permanent du Canada » ou « Je ne suis pas citoyen/résident permanent du Canada », sans quoi le dossier sera considéré comme incomplet.